

# Les colonies pénitentiaires industrielles pour enfants du XIX<sup>e</sup> siècle

Même lorsqu'elles sont à la pointe de la modernité, les forges et fonderies sont le plus souvent implantées sur des sites riches d'une profonde mémoire historique et humaine. Il arrive que les lieux en soient tellement imprégnés que ceux qui les « habitent » ressentent un « quelque chose » qu'ils ont du mal à exprimer. C'est ce « quelque chose » qui a saisi Blandine Vue, auteur du roman *La Colonie*, lorsqu'elle a commencé à travailler aux Forges de Courcelles à Nogent.



La crise économique de 1831-1833, puis le choléra de 1833-1834 ont jeté de nombreux enfants à la rue : grande misère des familles obligeant les plus petits à mendier, orphelins, victimes des grands bouleversements de société de ce début de XIX<sup>e</sup> siècle. Souhaitant protéger les enfants délinquants des risques de récidive, le gouvernement de Louis-Napoléon Bonaparte a promulgué, en 1850, une loi incluant la création de colonies pénitentiaires. L'État s'est déchargé de la création et de la gestion de ces établissements sur des entrepreneurs privés, seul un directeur nommé par l'état était là pour superviser, mais son pouvoir était bien faible. Des hommes d'affaires ont saisi l'occasion pour avoir une main d'œuvre « subventionnée », travaillant dans des

conditions souvent effarantes, tant dans les colonies agricoles que dans les colonies industrielles. Rapidement les « délinquants » (il fallait alors peu de choses pour être fiché) ont été rejoints par des orphelins, des enfants maltraités ou errants, qu'on pensait protéger ainsi des risques de l'errance. L'objectif officiel était de leur apprendre un métier, les rudiments d'enseignement primaire et religieux. Dans les faits, l'État n'a rapidement plus pu faire face et a fermé les yeux devant les conditions de vie et de travail des enfants, faute d'autre solution rapide et de structures adaptées. Les Forges de Courcelles à Nogent, en Haute-Marne (*adhérent d'AFF/FFF, ndlr*) ont fait partie de ces établissements « pilotes ». La grande bâtisse construite entre la petite route de campagne et la rivière en est l'un des derniers témoins, avec le journal de l'aumônier et les courriers du directeur conservés aux archives départementales.

Lorsque j'ai commencé à travailler comme formateur d'allemand aux forges, cette histoire, dont je connaissais l'existence par le biais d'un article historique, est remontée des eaux pour me hanter ! J'ai rapidement entrepris une recherche d'archives, souhaitant mêler le quotidien des forges du XXI<sup>e</sup> siècle à leur passé. Je rentrais bouleversée. La confrontation entre le journal de l'aumônier et les courriers du directeur s'est imposée à moi. Deux visions opposées du même monde, l'une passant par le filtre de l'accès au paradis, l'autre sortant droit du cœur d'un

homme sensible. Je les ai complétées par des passages de ma main, les liant, les enrichissant, apportant la dimension d'un autre siècle, le nôtre, héritier oublié, assailli par cette mémoire remontant des eaux.

Ce roman, bien que très ancré dans l'histoire, a pris de lui-même la dimension fantastique qui seule pouvait à la fois traduire la violence du passé et la tempérer. Il s'est écrit tout seul, s'est servi de moi, m'attendait là-bas au fond de la rivière. Je l'ai voulu accessible et court, afin que chacun de ceux qui travaillent à Courcelles puisse s'approprier cette histoire pesante, rendre un hommage aux centaines d'enfants (il y en a eu jusqu'à 206 simultanément) qui ont trimé là de 1857 à 1879, avant le transfert de la colonie à Bologne, autre site important de forges. Je l'ai voulu bref, afin que cette violence intense ne soit pas délayée. Je l'ai voulu poignant et poétique afin que le calme revenu sur les lieux et leur grande sérénité atténuent cette violence.

Que ces pages servent de mémoire à tous les sites qui ont sans aucun doute abrité de tels établissements, et pensent les avoir oubliés, mais les lieux ont une mémoire plus forte que la nôtre ! A vous de la réveiller !

*Blandine Vue est docteur en lettres, auteur de nombreux travaux de recherche sur la mémoire des territoires et la transmission de la mémoire, elle a été lauréate de la Fondation Nicolas Hulot pour Ses actions pédagogiques de terrain, le livre qu'elle en a tiré est au programme des concours de l'Éducation Nationale.*